

Arméniens, les Francs et quelquefois même les Sarrasins, allait trouver une paix relative sous Léon et ses successeurs, pendant près d'un siècle ou peu s'en faut; quant aux montagnes elles furent toujours leur possession assurée. Léon recula les frontières de son pays au-delà de la Cilicie et de l'Isaurie. Alors les antiques divisions grecques de l'Asie Mineure durent se modifier au gré de l'autorité des Arméniens; elles durent changer de noms malgré elles, et nous citerons ceux qui nous paraissent le plus authentiques.

Nous voudrions connaître la manière d'administrer des premiers princes Roupéniens dont nous avons relaté les actes, soit civiles, soit militaires. Nous voudrions savoir au juste en quoi consistait l'autorité qu'ils avaient sur les nobles et le peuple arménien, et quels hommages ils en recevaient. Nous manquons de documents à ce sujet ou plutôt nous n'en avons que très peu. Ceux qui nous sont parvenus, c'est-à-dire les lettres qui ont été adressées à ces princes, nous apprennent qu'on leur donnait le nom de *Prince*⁴⁶ auquel on ajoutait les épithètes de *Grand* et *Pieux*. Nous n'avons pas trouvé chez les contemporains, leur dénomination de *Baron*. Cependant nos derniers auteurs contemporains ont attribué à leurs ancêtres ce titre, qui était donné également aux princes européens de leur temps. Il avait été introduit par des Européens. Les premiers occidentaux qui connurent les Roupéniens l'ont appelé souvent les *Montagnards*, comme nous le dirons ci-après. Quelquefois aussi, *Princeps*, ainsi que le dit Guillaume de Tyr, l'historien des croisades, en ajoutant presque toujours: *Potentissimi*. Il donne souvent ce dernier titre à Thoros II, à Melèh⁴⁷ et à Roupin⁴⁸. Quelquefois aussi cet auteur les qualifie de *Très-grand* et de *Satrape*. Aussi, il dit pour Roupin⁴⁹ *Rupino Armeniorum potentissimo*. Il emploie les mêmes termes pour tous les princes arméniens et turcs.

Le Traducteur français ou celui que l'on appelle le continuateur d'Eracle, donne seulement le nom de Seigneur aux princes Roupéniens. Aussi, il dit:

⁴⁶ C'est ainsi que sont appelés, dans les mémorandum de nos livres écrits en 1137: Léon I en 1155: Thoros II en 1182: Roupin II en 1193: Léon II. – Un autre historiographe, écrivant en 1217, sous le règne de Léon, appelle le frère de celui-ci, le *Grand Roupin*.

⁴⁷ Guillaume de Tyr, XVIII, 10, 17, 23; – XX, 25; – XXII, 24.

⁴⁸ Ibid. XX, 26.

⁴⁹ Ibid, XXII, 24.